



UN SCINTILLEMENT CULTUREL DANS LA VILLE

INTENTIONS URBAINES : OSMOSE AVEC SON BIOTOPE URBAIN

A la limite de la zone centrale de la capitale du Liban, la Maison des Arts et de la Culture s'offre comme un coquillage posé sur le rivage et ouvert à la vie.

A la minéralité de deux de ses côtés, sur voie urbaine au trafic intense au Sud et rue secondaire à l'Ouest, s'opposent les pans généreusement vitrés des lieux d'accueil au Nord vers le centre ville et la mer, et à l'Est le long d'un chemin de liaison entre le reste de la ville et les jardins lui faisant face.

Ouverture et protection, lieu immergé dans la ville et en lien avec ses différentes parties, la Maison répond ainsi aux principales caractéristiques urbaines de son site et de sa fonction.

Les gabarits sont strictement respectés. Les alignements réglementaires sont fortement marqués, notamment en respect du jardin existant sur le côté Nord vers le bas du terrain ; la Maison y trouve l'amorce de ce qui constitue sa place publique d'accès principal.

La Maison est par essence un lieu qui doit évoquer la démarche culturelle par sa prise de position ; il s'agit de donner une interprétation symbolique de l'inscription architecturale de cet équipement majeur dans son tissu urbain : ainsi l'alignement sur l'angle Nord - Est, au-dessus du hall d'accueil en vis-à-vis du jardin public, est-il marqué par le débord de la sur-toiture générale du bâtiment formant place publique protégée et accueillante au niveau du jardin.

Un cheminement semi-public, facilement contrôlable en dehors des heures d'ouvertures, introduit une relative perméabilité entre la rue descendante vers le centre ville et les parties les plus publiques du programme : les boutiques et la cafétéria dont la terrasse s'ouvre sous les arbres de la place basse.

Les accès de service pour les décors et le personnel, administratifs, techniciens, acteurs, se situent à l'opposé face à la voie urbaine et sur la rue secondaire.

INTENTIONS ARCHITECTURALES : LE SPECTACLE S'AFFICHE SUR LA VILLE

L'osmose recherchée entre l'équipement et son environnement urbain se traduit dans les choix architecturaux fondateurs du projet :

- **SYMBOLIQUE** : La grande salle, élément majeur du programme, axée sur une grande diagonale du terrain est comme suspendue dans l'espace, en - dessous et sur les côtés ; le regard s'écoule sans obstacle et la salle elle-même devient objet précieux dans son écrin de lumière : objet en bois dans un univers très minéral, provoquant ainsi une ambiance chaleureuse tout en évoquant une matière noble et traditionnelle.
- **FLUIDE** : L'espace d'accueil ainsi créé devient un réel prolongement de plain pied de l'espace public urbain extérieur depuis la place basse : cet équipement raconte par là qu'il est bien dédié à ses usagers, qu'ils peuvent aisément en prendre possession, tant pour produire, se former que pour admirer des œuvres créées par d'autres.
- **PRATIQUE** : Le cheminement semi-public comme le hall permettent d'accéder par des moyens efficaces et modernes - escalators, ascenseurs, aux autres équipements de la Maison ; depuis les foyers des niveaux intermédiaires et les plateaux des salles d'exposition la vue reste toujours en prise avec l'espace de distribution global grâce au puit de lumière circulaire qui enserme la grande salle.
- **DURABLE** : Le puit de lumière ainsi que le patio arrière des deux derniers niveaux traitent également du confort d'usage en éclairage et en ventilation naturels pour les espaces de création ou de travail au cœur du bâtiment. Chaque façade est traitée de façon à optimiser l'éclairage naturel et la protection au rayonnement solaire direct et aux contraintes externes : au Sud grâce à des brise soleil horizontaux et à des persiennes, et à une verrière anti-bruit ventilée naturellement ; à l'Est et Ouest grâce à des prises de lumières tournées vers le Nord et à des brises soleil verticaux.

Depuis les lointains de la ville, les deux côtés plus minéraux ainsi que la sur toiture de l'ensemble de la Maison en deviennent les signaux forts : ce sont à la fois des formes simples qui ramassent et unifient les différentes parties composant l'équipement, mais aussi des éléments ouvragés et porteur de sens et d'utilité dans le détail :

- Les deux murs en béton blanc lisse s'évasent légèrement vers le haut, laissent passer une faille vitrée à leur raccordement, enserment leurs façades adjacentes en présentant leurs tranches en saillie ; des lisses en bois courent tout au long de ces façades comme des rails le

long desquels glissent les ouvertures éclairant les locaux d'exposition, de création et de travail. Cette plastique surligne la métaphore d'un coquillage ou d'une fleur qui se protège d'un côté pour mieux s'épanouir et s'ouvrir de l'autre.

- La sur toiture définit l'alignement dominant de l'ensemble, protège les terrasses plantées accessibles et les toitures contre les chocs thermiques, contribuant à limiter les besoins en climatisation. Ce voile opaque, bombé pour intégrer sa structure porteuse, est découpé aux endroits où il se doit de laisser passer le rayonnement lumineux vers les puits d'éclairage intérieurs. Sa sous face est habillée de panneaux en aluminium anodisé. Enfin elle supporte en surface un champ solaire d'environ 2000 m² composé de panneaux photovoltaïques qui produit une part sensible des besoins énergétiques du bâtiment.

La qualité des matériaux accompagne cette double recherche d'ambiance émouvante pour les sens et de confort d'usage:

- Béton blanc lisse incorporant des éclats de quartz noir, verrière principale en glace claire bombée agrafée, pans de verre généreux au Nord sur les espaces d'exposition, en façade : affirmation d'une esthétique contemporaine et en phase avec la luminosité extérieure, d'un bâtiment présent dans la ville affichant une matérialité à la fois forte et qualitative ;
- Verre opalescent et inox brossé pour les escaliers, les garde-corps et les planchers des balcons dans le puit de lumière circulaire : La relative préciosité des matériaux renvoie à l'exactitude de leur mise en œuvre et leur capacité à filtrer et laisser passer la lumière ;
- Jeux abstraits de verres colorés sur les parois des passerelles, sur les brise soleil verticaux de la verrière principale : par petite touche la cinématique visuelle et le pictural s'invitent, évoquant discrètement la nature culturelle du lieu.

ORGANISATION FONCTIONNELLE ET SPATIALE

Le calage de la fonctionnalité générale de la Maison des Arts et de la culture repose sur deux principes :

- Prééminence de la grande salle : ses décors sont débarqués de plain pieds vers le niveau scène à partir de la rue haute du projet ; son public accède à l'opposé à partir de la place basse pré définie par l'existence du jardin public, et « glisse » sous la partie théâtralisée de la salle : une grande conque en bois derrière la grande verrière, portée par de majestueuses poutres en lamellé collé suspendues. On a ainsi à la fois l'orientation de la salle et ses niveaux et mode de desserte.
- Autour de cette grande salle, grâce au puit de lumière circulaire, s'organisent les itinéraires d'accès du public vers l'ensemble des autres parties du programme en étages depuis les plus publics - le hall et son accès urbain, vers les plus privés dans les étages supérieurs.

Deux noyaux verticaux - ascenseurs et escaliers de secours, desservent les deux ailes publiques de part et d'autres de la grande salle ; un troisième noyau derrière la cage de scène dessert l'ensemble des espaces servants.

Les fonctionnalités du public : Depuis le hall et ses banques d'accueil, on trouve d'abord d'un côté les premiers espaces d'exposition, par exemple pour les expositions temporaires ou divers événements publics ; de l'autre côté, l'accès vers la salle secondaire, et les petites salles de réunion, avec leur propre foyer, ainsi que des vestiaires et des sanitaires. Sur la place basse on trouve également le café et sa terrasse extérieure sous les arbres.

Un niveau partiel à +4.00 permet d'établir un foyer intermédiaire vers le niveau de la grande salle, la mezzanine du café et de l'espace d'exposition et un premier niveau de boutique.

Le niveau +8.00 est celui du plancher de référence de la grande salle accueillant notamment en position frontale les fauteuils du parterre. Depuis le foyer on peut également rejoindre une terrasse plantée et descendre au café. C'est aussi un niveau principal d'accès aux boutiques sur rue. On y trouve enfin un second espace d'exposition, superposé à celui du niveau bas.

Le niveau +13.00 accueille le dernier et principal plateau d'exposition, toujours dans la même aile que les précédents ; par ailleurs s'y déploient de part et d'autre de la rue semi-publique les ateliers d'arts plastiques ; une passerelle en structure métallique légère, aux verres colorés enjambe la ruelle et permet d'accéder à une série de ces ateliers. Les niveaux +13.00 et +18.00 desservent enfin les balcons de la grande salle.

Aux niveaux +18.00 et +22.00 prennent place le centre de documentation puis le cinéma qui accompagne ici la cinémathèque, et enfin des foyers débouchant sur de vastes terrasses publiques ombragées.

Les fonctionnalités servantes : Deux niveaux et demi de parc de stationnement accessible par une rampe simple depuis le niveau le plus bas de la rue secondaire, répondent à la demande du programme.

Au niveau 0.00 des salles secondaires, se situent des ateliers et stocks de décor, des locaux de rangement des gradins, alimentés par un monte charge et des plateformes élévatoires, ainsi que des locaux techniques et d'archives; une ample circulation fait le tour de l'ensemble permettant une grande fluidité des déplacements ; ce même dispositif est repris aux niveaux +4.00 et +8.00 tout autour du volume de la scène lui apportant des dégagements indispensables pour les acteurs, les artistes, les matériels et les décors au cours des spectacles ou de leur montage.

Aux niveaux +4.00 et +8.00 prennent place les loges des artistes ainsi que l'ensemble des locaux d'accueil de plain pieds des décors ou des œuvres vers les salles d'exposition.

Enfin l'administration prend place aux niveaux +18.00 et +22.00.

Les locaux techniques sont localisés à proximité des aires de livraison ou des espaces desservis, notamment dans les niveaux bas et en toiture.

LA SCENOGRAPHIE DES SALLES DE CREATION ET DE SPECTACLE

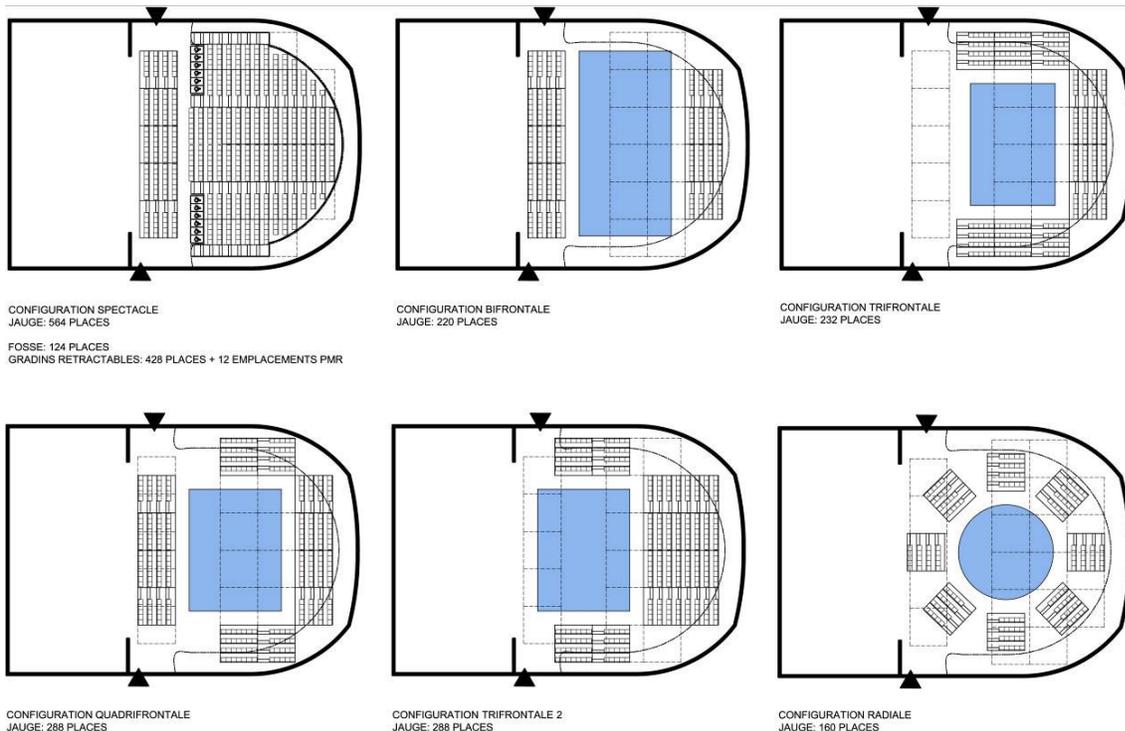
La grande salle de spectacle offre une capacité totale de 800 places, le public est réparti entre un parterre gradiné et deux niveaux de balcon. Dans sa configuration frontale la salle rappelle le principe d'une salle « à l'italienne » ; toutefois son concept permet d'offrir un espace scène/salle totalement modulable afin d'accueillir tout type de scénographies.

La scène et la salle forment un même ensemble grâce à la suppression du rideau pareflamme comme l'autorise la nouvelle réglementation. Les aménagements complémentaires liés à ce principe ont été pris en compte dans le projet.

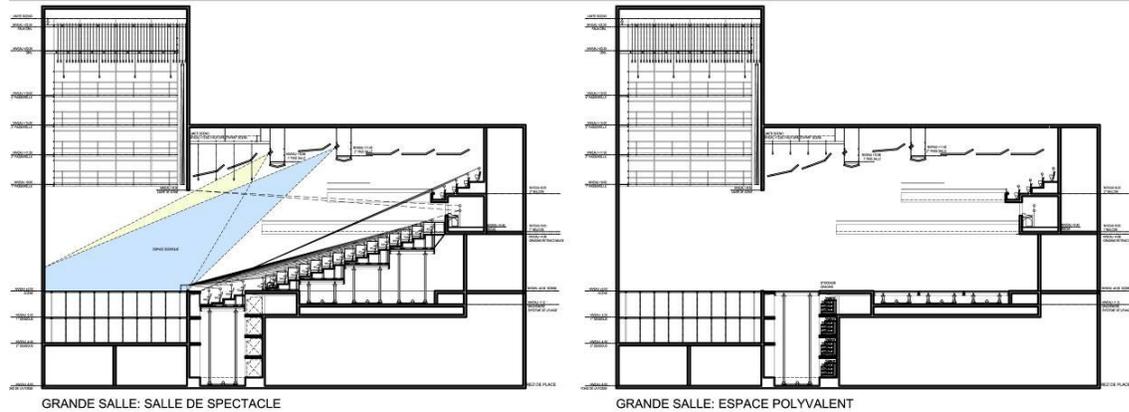
Le parterre dispose d'un ensemble de tables élévatoires permettant toutes les configurations possibles de gradin. Les tables élévatoires peuvent également être utilisées comme espaces scéniques. Les blocs de gradins sont stockés dans la trémie de la fosse d'orchestre.

La salle libérée de ses gradins mobiles offre une surface totale (scène + salle) de 835m² de même niveau. Les régies disposées frontalement au premier balcon bénéficient d'une parfaite vision pour tout type d'activités.

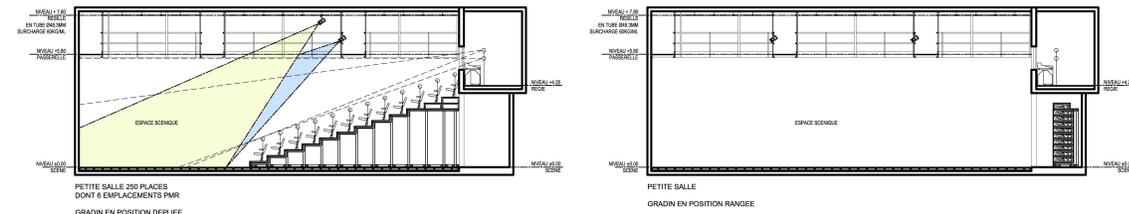
Le plafond technique de la salle disposera en complément des passerelles d'éclairage, d'un faux grill toute surface permettant les accrochages et suspensions d'équipements scénographiques en tout point ; l'ensemble accessible par une passerelle latérale depuis la cage de scène.



La cage de scène accessible depuis le niveau +22.00, d'une profondeur de 12m, dispose d'un gril niveau +20.30 et d'un faux gril. Le réseau de passerelles ceinture le bloc scène. La machinerie pourra être manuelle (contrebalancée) ou motorisée. Deux niveaux de dessous de scène autorisent les effets d'apparition et de modularité de l'espace. L'avant scène disposera d'une plateforme élévatrice permettant des configurations d'extension de salle, extension de la jauge public et fosse d'orchestre.



La salle de 250 places revêt d'avantage l'aspect d'un « studio » plus technique et moins intimiste que la grande salle. Un gradin rétractable permet l'accueil du public (250 places) en configuration frontale. Pour d'autres configurations, les blocs de gradins de la grande salle pourront être utilisés dans cet espace. La salle dispose d'un faux gril technique sur toute sa surface, un réseau de poutres passerelles accessibles depuis la régie permet l'installation d'éclairage selon toutes les configurations. Le projet scénographique répond ainsi aux demandes du programme pour l'accueil de spectacles tels que Kabuki, Théâtre Nô, Théâtre traditionnel, opéra, danse, musique et ce selon toutes les configurations souhaitées.



APPROCHES TECHNIQUES ET CONSTRUCTIVES

La structure : Elle est en béton armé, conçue pour un site de moyenne sismicité ; les grandes portées sont assurées par une structure métallique ou en béton précontraint par post tension. Le plancher haut du 1^{er} sous-sol assure une reprise générale permettant l'implantation libre des trames de la superstructure du bâtiment. Une double structure prend place entre des parties de programme présentant des activités bruyantes simultanées (grande salle et cinéma par exemple). La partie en conque de la grande salle au-dessus du hall du niveau 0.00 est en structure mixte métal et bois, allégée, et portée par un faisceau de poutres suspendues par un haubanage.

Confort et ambiance : Trois contraintes principales doivent être traitées pour le confort des utilisateurs et l'économie des ressources :

- Un très important taux d'humidité ambiante difficilement supportable en saison chaude ;
- Trois salles principales hermétiquement fermées recevant respectivement 800, 250 et 150 spectateurs ;
- La gêne occasionnée par la voie urbaine semi rapide côté Sud de la Maison des Arts.

La contrainte de compacité et d'optimisation de l'éclairage naturel et de la protection au sur ensoleillement a été traité ci-dessus. De la même façon la protection au bruit de la circulation de la voie rapide par pan verrier ventilé a été évoqué. Des équipements techniques de climatisation et chauffage, prendront aux moments critiques des saisons extrêmes le relais des solutions passives et naturelles déjà prévues par conception des espaces du projet, notamment dans les salles fermées ou le renouvellement d'air sera permanent en cours d'utilisation; les orientations au Nord, les puits de ventilation, la sur toiture protectrice permettront d'en limiter les dépenses énergétiques.

Une pompe à chaleur sur nappe phréatique comme source énergétique permettra une production géothermique économe de chaleur et de froid.